

Le député a mentionné deux cas particuliers, dont l'un était l'implantation à Renfrew, de l'Acme Seeley. L'autre était le projet d'établissement d'une raffinerie de sucre à Cornwall. Peut-être devrais-je aborder d'abord la question de l'implantation d'une raffinerie de sucre à Cornwall. Monsieur l'Orateur, je doute que quelqu'un à la Chambre puisse vous convaincre que l'implantation d'une raffinerie de sucre à Cornwall n'aiderait pas à résoudre les problèmes de la région. J'en suis sûr, personne à la Chambre n'est plus que Votre Honneur au courant des problèmes individuels qu'a créés le niveau de chômage très élevé, presque de 20 p. 100, qui sévit actuellement dans la région de Cornwall.

J'ai été ému par l'éloquent plaidoyer du député de Saint-Jean-Est, qui a témoigné longuement et avec beaucoup de sincérité de son souci à l'endroit des habitants de la région de Cornwall. Il a tenu à préciser qu'il ne s'opposait pas à une aide en leur faveur. Il se prononçait contre la raffinerie de sucre, mais s'inquiétait davantage de la misère, des inquiétudes et des problèmes qu'entraînait le niveau très élevé de chômage dans la région de Cornwall.

Je demande au député, à son titre de membre du parti conservateur progressiste, s'il ne pourrait communiquer avec ses collègues au sein du gouvernement provincial de l'Ontario puisque le gouvernement fédéral était disposé à aider, avec un appui financier appréciable, à l'établissement d'une brasserie Uncle Ben dans la région de Cornwall. Nous nous inquiétons des niveaux de chômage dans la région. Ce sont les collègues du député au sein du gouvernement conservateur de la province qui ont refusé de venir en aide à la région en appuyant le programme. Je serais plus impressionné par les larmes de crocodile que le député a versées s'il nous indiquait qu'il fera des instances auprès des membres de son parti qui se trouvent, j'espère que ce n'est que temporairement, à gouverner l'Ontario.

J'hésite à me montrer trop politique surtout quand un résident de la région de Cornwall occupe le fauteuil présidentiel et qu'il lui serait peut-être difficile de me rappeler à l'ordre lorsque je défends trop éloquemment les intérêts de sa région.

**M. Winch:** Vous n'avez pas fait état que l'offre de l'aide provenait du gouvernement de la Colombie-Britannique.

**M. Roberts:** Nous sommes reconnaissants de toute aide d'où qu'elle vienne même lorsqu'elle provient étrangement du gouvernement de la Colombie-Britannique. Le député de Saint-Jean-Est a également parlé d'Acme Seeley et de son implantation dans la région de Renfrew. Comme son discours a eu lieu après cinq heures, je n'ai pu obtenir de détails sur ce cas précis. Cependant, s'il a voulu dire que les stimulants régionaux n'avaient pas pour effet de créer de nouveaux emplois mais de les déplacer d'une région à une autre, cette insinuation manque totalement de fondement.

Il peut arriver qu'une entreprise envisage de fermer dans une région quelle que soit l'aide qu'on lui apporte. Il est arrivé qu'une aide apportée en vertu de la loi sur les subventions au développement régional ait empêché qu'une entreprise quitte une province ou même le pays. Je vais essayer d'obtenir des détails plus précis sur Acme Seeley. Je vais veiller à ce que le député reçoive des détails plus précis que ceux qu'ils nous a présentés.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le temps de parole du député est écoulé.

**M. Gordon Ritchie (Dauphin):** Monsieur l'Orateur, au sujet de la motion du député de Prince Edward-Hastings (M. Hees), je crois que, dans cette évaluation des politiques monétaires et fiscales du gouvernement, il est plus que judicieux de commencer par étudier les derniers chiffres de Statistique Canada qui laissent voir où se situent nos problèmes économiques tout en faisant ressortir nettement que les mois à venir ne verront pas une croissance économique permettant d'absorber les nouveaux éléments pénétrant sur le marché du travail. Tant que notre secteur commercial ne s'améliorera pas, il ne semble y avoir aucun espoir réel de réduire le niveau de chômage relativement élevé qui existe depuis un an.

Je me rends compte que le taux d'entrée dans la population active doit baisser à moins, naturellement, d'une immigration massive, et que d'ici quelques années, le problème de l'emploi surtout pour nos jeunes, sera beaucoup moins aigu. Toutefois, en attendant, il faut au Canada une forte croissance économique. L'augmentation de la population au milieu des années 50 était d'environ 500,000 par année tandis que l'an dernier, elle n'a atteint que 220,000 bien que la population totale ait été beaucoup plus considérable.

• (2020)

D'après Statistique Canada, notre produit national brut a réellement augmenté de 1 p. 100 seulement au cours du premier trimestre de cette année, soit moins que durant tout autre trimestre de 1971. La reprise qui s'était amorcée au début de l'année passée a perdu de son élan, la période d'octobre à mars ayant été marquée par une activité très ralentie donnant naissance, pour le premier trimestre, à un taux de chômage élevé de 6 p. 100 qui s'est maintenu durant les 5 premiers mois de cette année. Il faudra que l'activité économique augmente sensiblement pour que nous atteignons le taux de croissance prévu de 6 p. 100, sans quoi ce sera impossible.

L'un des domaines qui manifestent le plus de faiblesse est celui du commerce des marchandises qui a enregistré simplement un surplus de 263 millions de dollars pour les cinq premiers mois de l'année, comparé à 694 millions pour la période correspondante de l'année passée. Le nombre d'habitations mises en chantier a également diminué, ce qui, joint aux autres facteurs, a fait hausser le taux de chômage en mai par rapport à avril. Nul doute que le secteur commercial constitue le point faible de notre économie. Le rythme des importations ne cesse de croître. Cela est évidemment dû à la plus-value de 10 p. 100 que notre devise a enregistrée ces deux dernières années. Cette plus-value du dollar canadien se répercute le plus fâcheusement sur les producteurs céréaliers des Prairies. Il en résulte que les cultivateurs obtiennent un revenu inférieur pour leurs exportations de céréales qui deviendront, de ce fait, plus difficilement commercialisables.

La vente de blé récemment conclue avec la Chine a été négociée en livres sterling. Pour tous les autres pays qui achètent en dollars américains, le pouvoir d'achat des deux devises a décliné par rapport à celui du dollar canadien. Ces trois dernières semaines, la livre sterling a baissé de 5c. et le dollar américain de 1¼c. Le deuxième vice-président du Syndicat du blé de la Saskatchewan, M. Lockwood, a dit ce qui suit: